

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 21643  
Numéro SIREN : 485 222 061  
Nom ou dénomination : 180 GRAMMES

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2019 sous le numéro de dépôt 73195



1912023201

DATE DEPOT :	2019-06-27
NUMERO DE DEPOT :	2019R073195
N° GESTION :	2005B21643
N° SIREN :	485222061
DENOMINATION :	180 GRAMMES
ADRESSE :	23 RUE DE ST PETERSBOURG 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2019/04/30
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

**180 GRAMMES**  
**Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros**  
**Siège Social : 23 rue de Saint-Petersbourg – 75008 - PARIS**  
**RCS Paris 485 222 061**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**  
**GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 AVRIL 2019**

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF,  
 Le trente avril à onze heures,

Les associés se sont réunis au siège social, en *assemblée générale extraordinaire*, sur convocation du Président, ainsi que chacun le reconnaît.

Il a été établi une feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, qui permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité des 500 000 actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est présidée par M. BOTTERI Xavier, en sa qualité de Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :  
 - la feuille de présence et la liste des associés,

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

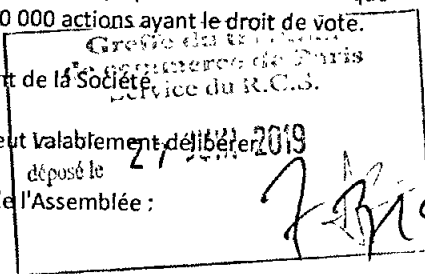
**Ordre du Jour**

- **Démission du Directeur Général**

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix la résolution suivante :



*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

**PREMIERE RESOLUTION**


L'Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Président, prend acte de la démission de Mr Rodolphe POLIN en sa qualité de directeur Général.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

<<<<<<<<>

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



M. BOTTERI Xavier,  
Président et Associé



M. POLIN Rodolphe,  
Associé